



## Communiqué de presse

Le 31 mars 2023

Le 8 octobre 2020, le secrétaire d'Etat en charge du numérique, Cédric O, annonçait devant les sénateurs que le gouvernement travaillait au transfert de l'hébergement du Health Data Hub à un prestataire français ou européen, dans un souci de protection des données de santé des Français.

L'attribution de ce marché public à un prestataire soumis à l'extraterritorialité du droit américain s'était de surcroît opérée sans appel d'offres, et donc en contradiction avec les conditions d'attribution des marchés publics. On attendait donc, en toute logique, que soit lancé un nouvel appel d'offres, ce qui n'a pas eu lieu à ce jour.

Par ailleurs, le HDH avait annoncé par voie de presse avoir missionné la société B2Cloud pour la réalisation d'un benchmark des différentes solutions possibles d'hébergement cloud des données de santé. Il semble que depuis ce travail ait été achevé. Or, après consultation du site du HDH, je ne trouve pas publication du rapport en question, dont les conclusions auraient, semble-t-il, justifié le maintien du choix de Microsoft Azure.

Enfin, le HDH avait indiqué il y a plus d'un an que serait communiqué le cahier des charges auquel il soumet ses fournisseurs de solutions informatiques. Silence radio de ce côté-là aussi.

Autant de dysfonctionnements qui m'ont amené dans un premier temps à interroger les ministères concernés quant au respect attendu de l'engagement pris par le gouvernement, il y a maintenant plus de deux ans, et dont je ne vois pas trace de la mise en œuvre. J'ai aussi adressé une demande au ministère de la Santé, à la CNIL et bien sûr au HDH, de communication du benchmark du HDH, faisant courir ainsi le délai légal me permettant de toute façon d'effectuer une demande auprès de la CADA.

Au-delà des engagements pris devant la représentation nationale ou de ceux énoncés publiquement, tous non suivis d'effet, il me semble essentiel de pointer les incohérences entre l'objectif affiché par le gouvernement d'œuvrer pour la souveraineté numérique de notre pays et la mise en pratique de cette volonté. En tant que parlementaire en charge du contrôle des politiques publiques, je ne peux que m'en émouvoir.

Philippe Latombe

Député de la Vendée

